



accélérateur

SAVOIR-FAIRE D'EXCEPTION



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



bpifrance

Qui porte ce programme ?

Pour le compte de l'Etat et dans le cadre de France 2030, Bpifrance lance l'Accélérateur Savoir-faire d'exception



Cet Accélérateur s'appuie sur 2 communautés Bpifrance



La French Touch est un mouvement **inspiré et inspirant** qui s'est créé pour accompagner l'expansion économique des **industries culturelles et créatives**.

La French Touch fédère les entreprises du secteur pour constituer un réseau d'entrepreneurs **motivés et déterminés** autour de valeurs partagées d'excellence, d'authenticité, de créativité et d'audace.



La French Fab est l'étendard de l'industrie française en mouvement. C'est le signe de ralliement d'un collectif : le maillot de l'équipe de France de l'industrie.

La French Fab incarne les entreprises et sites industriels situés en France qui se reconnaissent dans la volonté de développer leur secteur et adhèrent aux valeurs de la communauté. Elle fédère les écosystèmes de l'industrie dans tout le territoire national.

Pourquoi ► un Accélérateur Savoir-faire d'exception ?

L'ambition de **France 2030** est de transformer durablement des secteurs clefs de notre économie par l'innovation technologique et industrielle et de positionner la France en **leader du monde de demain**, en investissant dans **10 objectifs clefs** pour mieux produire, mieux vivre et mieux comprendre notre monde.

Placer la France à nouveau en tête des **industries culturelles et créatives** et de la **production des contenus** constitue le 8ème objectif de ce grand plan d'investissement, doté d'un milliard d'euros.

Créé dans ce contexte, l'Accélérateur Savoir-faire d'exception dédié aux entreprises des métiers d'art⁽¹⁾ a pour objectif d'**accroître dans ces secteurs le tissu des acteurs innovants structurés et compétitifs**, à même de répondre aux défis liés à la croissance de leur activité et aux transformations sociales et environnementales.

⁽¹⁾ Cf. page 09



Dans le cadre de France 2030, Bpifrance lance l'Accélérateur Savoir-faire d'exception pour le compte de l'Etat.

Ce programme vous permettra de repenser votre positionnement et votre stratégie afin de révéler le potentiel de votre entreprise.

Au programme : **18 mois** pour structurer votre entreprise¹ en profondeur et l'inscrire dans une trajectoire de croissance pérenne.

Les objectifs de l'Accélérateur Savoir-faire d'exception

Pour vous aider à répondre aux enjeux clés & vous inscrire dans une stratégie de croissance pérenne



Construire et piloter votre stratégie

- Détaillez vos axes stratégiques prioritaires
- Structurez votre feuille de route à horizon 2-5 ans
- Communiquez autour de votre vision
- Assurez le pilotage de votre stratégie tout au long de son déploiement
- Anticipez et maîtrisez une éventuelle transmission de votre entreprise



Développer et pérenniser vos savoir-faire

- Valorisez les savoir-faire de votre entreprise pour mieux vous différencier auprès de vos clients et prospects
- Appuyez-vous sur vos savoir-faire pour attirer de nouveaux talents
- Mobilisez l'ensemble des leviers pertinents pour le développement de votre marque-employeur afin de recruter, fidéliser et faire évoluer vos collaborateurs



Réussir votre transition énergétique et écologique

- Assurez la traçabilité de vos produits et de leurs composants
- Favorisez l'écoconception
- Appréhendez les enjeux RSE
- Conciliez authenticité et valorisation des pratiques vertueuses dans votre entreprise



Améliorer la performance de votre outil de production

- Créez des alliances pour innover
- Appuyez-vous sur l'industrie 4.0 pour réussir votre transition numérique
- Favorisez l'innovation grâce à la collaboration avec les acteurs de la Recherche
- Valorisez votre démarche auprès des partenaires financiers afin de sécuriser vos investissements



Elaborer et déployer votre stratégie marketing et commerciale en France et à l'international

- Diversifiez votre offre et vos canaux de distribution
- Elaborez une stratégie de marque en vous appuyant sur une meilleure connaissance de votre clientèle et des marchés cibles
- Capitalisez sur votre singularité, votre histoire, votre ancrage territorial et le rayonnement culturel de la France
- Digitalisez votre parcours client et les modes de distribution

L'Accélérateur

En un clin d'oeil

**LANCEMENT
18 OCTOBRE
2022**

25 ENTREPRISES¹

**AUX SAVOIR-FAIRE
D'EXCEPTION :**

Dans les métiers d'art liés à la création de biens et services ou la restauration du patrimoine

(1) Cf. page 09

LE CONSEIL SUR MESURE

Un suivi individuel pour challenger votre organisation et votre business model via un parcours de conseil adapté à vos enjeux

L'UNIVERSITÉ

Un parcours de formation dispensé par Kedge Business School sur des thèmes fondamentaux pour votre développement

RENCONTRES FILIÈRES

Des journées filières dédiées aux enjeux du secteur, des rencontres business et des mises en relation avec tout l'écosystème de Bpifrance et les partenaires de la filière.

ESPRIT DE PROMO

Un collectif de dirigeants avec qui vous échangerez tout au long du programme

SUIVI PERSONNALISÉ

Un référent dédié à votre promotion vous accompagnera sur toute la durée du parcours

**C'EST PARTI POUR
18 MOIS
D'ACCOMPAGNEMENT
INTENSIF**

Le programme

En un clin d'oeil



CONSEIL

POUR LES ENTREPRISES DE - DE 10M€ DE CA

13 jours de conseil

Une mission d'entrée de 3 jours



10 jours de conseil complémentaires

POUR LES ENTREPRISES DE + 10 M€ DE CA

30 jours de conseil

Une mission 360° de 10 jours



20 jours de conseil complémentaires

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL



UNIVERSITÉ

6 journées de formation avec

KEDGE
BUSINESS SCHOOL

INMA
INSTITUT
NATIONAL
MÉTIERS
D'ART

- Stratégie, nouveaux Business Models et enjeux de la transition énergétique et écologique (2 jours)
- Financer et sécuriser son développement
 - Gouvernance interne et externe
 - Marque employeur
 - Leadership

La transformation digitale et la transition écologique et énergétique feront partie intégrante des 6 journées

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF



RENCONTRES FILIÈRE

4 journées filière

Dédiées aux enjeux spécifiques de la filière et construites sur mesure avec l'INMA



2 rencontres business

pour faire des rencontres professionnelles



Des temps forts de promotion

4 webinaires « Regards d'experts »
Des événements entre Accéléérés

Avec la participation de

INMA
INSTITUT
NATIONAL
MÉTIERS
D'ART

Votre calendrier

Sur les 18 mois

18,19 & 20 OCT

Evènement de
lancement

Séminaire* n°1 et n°2

7 DEC

Rencontre filière 1

7, 8 JUIN

Séminaire* n°4

Rencontre filière 3

6 DEC

Rencontre filière 5

28 FEV & 1^{er} MARS

Séminaire* n°6

Journée filière 6

Evènement de clôture

2022

2023

2024

PARCOURS CONSEIL

1^{er}, 2 FEV

Séminaire* n°3

Rencontre filière 2

11, 12 OCT

Séminaire* n°5

Rencontre filière 4

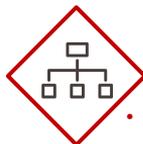


4 webinaires

D'approfondissement (sujets
d'actualité, interventions d'expert...)

Focus conseil : un accompagnement à la carte

Des missions de conseil sur-mesure selon vos priorités stratégiques*



Stratégie

- Questionner votre stratégie
- Identifier vos nouveaux leviers de croissance
- Décliner et piloter votre stratégie par fonction
- Préparer et réussir vos acquisitions
- Croître à travers les crises



Organisation / RH / Management

- S'entourer d'un comité consultatif externe
- Structurer une gouvernance interne efficace
- Attirer les talents et les fidéliser par votre marque employeur
- Renforcer votre management intermédiaire
- Rendre votre organisation plus lisible et efficace



Transformation digitale

- Structurer votre infrastructure SI
- Identifier vos opportunités offertes par le digital
- Améliorer l'efficacité de votre organisation par le digital
- Mieux vendre grâce au digital
- Piloter votre activité grâce au digital



Performance opérationnelle

- Déployer des chantiers d'amélioration continue du système de production
- Structurer votre fonction achats
- Optimiser votre *supply chain*
- Améliorer votre développement produit/process



Performance commerciale

- Evaluer votre stratégie commerciale actuelle et ses perspectives
- Mieux vendre aujourd'hui
- Optimiser vos outils marketing et votre branding
- Se développer demain : relais de croissance et diversification
- Travailler votre pricing



RSE

- Définir votre ambition globale RSE et la traduire en engagements à prendre
- Tout autre sujet concernant des enjeux sociaux, environnementaux ou de gouvernance peut être traité dans le cadre de cette mission (dès lors que l'expertise existe dans le vivier consultants)



Transmission / Gouvernance

- Définir votre projet de gouvernance
- Elaborer différents scénarios de transmission
- Proposer des scénarios présentant les leviers financiers, juridiques et fiscaux pour le cédant et actionnaires potentiels



International

- Clarifier votre stratégie à l'international
- Prioriser vos marchés cibles par business
- Définir votre business plan détaillé pour 3 pays max
- Identifier et engager les partenariats locaux pour 1 pays



Et bien d'autres encore...

Retrouvez l'ensemble des missions de conseil sur notre [site](#)

* 2 missions de conseil seront engagées dans le cadre du programme en fonction des leviers de croissance identifiés à l'issue de la mission 360

À qui s'adresse

Ce programme ?

Vous dirigez une entreprise¹ qui mène une activité liée aux métiers d'art² – c'est-à-dire liée à la création de biens et services ou à la restauration du patrimoine :

- Architecture et jardins
- Mode et accessoires
- Ameublement et décoration
- Textile
- Luminaire
- Cuir
- Métal
- Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie
- Spectacle,
- Papier, graphisme et impression
- Céramique
- Jeux, jouets et ouvrages mécaniques
- Verre et cristal
- Facture instrumentale
- Tableterie
- Restauration

(1) Entreprise au sens du Droit de l'Union Européenne – i.e. toute entité qui exerce une activité économique, quel que soit son statut juridique. Sont ainsi concernées les entreprises au sens juridique du terme, tout comme les associations et établissements publics s'inscrivant dans une démarche entrepreneuriale et menant une activité commerciale.

(2) au sens de l'Arrêté du 24 décembre 2015

Et votre entreprise¹ est suffisamment structurée, respectant les conditions suivantes :

- Un chiffre d'affaires minimum de 200 000€
- Un minimum de collaborateurs à apprécier selon le contexte
- Au moins 3 ans d'existence
- Une activité ou des projets qui revêtent un caractère innovant (innovation technologique, d'usage, d'organisation ou de modèle économique)

Vous avez la main sur les orientations stratégiques et les décisions d'investissement de votre entreprise ?

Vous êtes motivé, vous démontrez une ambition pour votre entreprise et êtes prêt à être challengé ?



**CANDIDATEZ DÈS À PRÉSENT
AU PROGRAMME !**

Pour les entreprises réalisant un CA inférieur à 10 M€

▶ **2 000€ HT***
/ TRIMESTRE

- Ce programme est financé par l'Etat dans le cadre de France 2030 à hauteur de 22 000€ HT par entreprise (soit 65% du coût du programme)
- **Le reste à charge total pour l'entreprise est de 12 000€ HT avec un paiement en 6 échéances**

Pour les entreprises réalisant un CA supérieur à 10 M€

▶ **5 000€ HT***
/ TRIMESTRE

- Ce programme est financé par l'Etat dans le cadre de France 2030 à hauteur de 34 000€ HT par entreprise (soit 53% du coût du programme)
- **Le reste à charge total pour l'entreprise est de 30 000€ HT avec un paiement en 6 échéances**

*Les frais de déplacement du consultant ne sont pas compris dans le reste à charge de l'entreprise
Possibilité de bonification du tarif dans le cadre des programmes Territoires d'Industrie et Quartiers Prioritaires de la Ville
Cette bonification sera limitée à 4 000€ maximum pour les entreprises qui réalisent un CA inférieur à 10M€
Sous réserve d'éligibilité et du respect du plafond des Aides d'Etat



Ce programme opéré par Bpifrance est financé par l'Etat dans le cadre de France 2030

Pour aller plus loin

Vos outils pour initier votre transition énergétique et écologique (en option payante)

Financé par



Qu'est-ce que c'est ?

Des actions simples menées avec l'aide de bureaux d'études pour optimiser vos flux d'énergie, d'eau, de matières et de déchets, afin de réaliser rapidement des économies tout en réduisant l'impact environnemental de votre établissement.

Ce dispositif, conçu et financé par l'ADEME, permet de réaliser en moyenne 48 000 € d'économie récurrente par entreprise (étude réalisée sur 250 établissements).

Qu'est-ce que c'est ?

Lancé en octobre 2021, ce programme débute par un bilan de vos émissions de gaz à effet de serre (GES) qui découlera sur un plan d'actions visant à réduire votre impact environnemental tout en augmentant votre résilience face au changement climatique.

L'accompagnement d'un expert sélectionné par Bpifrance avec l'aide de l'ADEME et l'Association Bilan Carbone (ABC) vous fera bénéficier d'une méthode éprouvée et reconnue.

La démarche

- 1 Analyse de vos pratiques
- 2 Définition d'un plan d'actions de réduction des flux d'énergie, d'eau, de matières et déchet
- 3 Mise en place des actions que vous souhaitez engager
- 4 Evaluation des économies réalisées

La démarche

- 1 Mesure des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre
- 2 Co-construction du plan d'actions
- 3 Valorisation de la transition pour passer à l'action en embarquant votre écosystème et mise en œuvre des premières actions



► [Pour en savoir plus](#)



► [Pour en savoir plus](#)

Pour aller plus loin

Vos outils



Développez vos connaissances

Vous souhaitez développer vos compétences dans différents domaines ?

Accédez à plus de 350 formations en ligne (modules e-learning, webinaires live et replay, podcasts, tutos, mini-guides pratiques) **disponibles gratuitement** sur la plateforme **Bpifrance Université**



Rentrez en contact avec des start-up de la Tech

Vous souhaitez être mis en relation avec des start-up innovantes ?

Bpifrance vous accompagne avec la **plateforme Tech in Fab** qui vous permet de rentrer en contact avec des startups françaises proposant des solutions innovantes. Rendez-vous sur la plateforme: **www.techinfab.bpifrance.fr**



Détectez vos futurs talents...

Vous souhaitez détecter et attirer les meilleurs talents parmi les jeunes diplômés et les étudiants ?

Bpifrance vous épaula avec le **Volontariat Territorial en Entreprise (VTE)** dédié aux **Territoires d'Industries (TI)** qui permet aux entreprises industrielles d'obtenir une aide de **4 000 €** dans le cadre du recrutement d'un jeune diplômé ou d'un étudiant dans les Territoires d'Industries.



...et facilitez votre transition écologique

Déclinaison du **VTE TI**, le **VTE Vert** vous aide à recruter des jeunes talents pour des missions en lien avec **votre transformation énergétique et écologique** et vous accompagne avec une **subvention allant jusqu'à 12 000€**.

Rendez-vous sur la plateforme : **www.vte-france.fr**

Pour aller plus loin

Vos communautés



LES ACCÉLÉRÉS

REJOINDRE UN ACCÉLÉRATEUR, C'EST AUSSI REJOINDRE LA COMMUNAUTÉ DES 2 500 PME ET ETI ACCÉLÉRÉES PAR BPIFRANCE

Et développer un réseau solide d'entrepreneurs ambitieux, engagés et solidaires qui ont vécu l'expérience Accélérateur.



LES EXCELLENCES

LE RÉSEAU BUSINESS DES ENTREPRENEURS DE CROISSANCE

En tant qu'Accélééré, vous rejoindrez également la communauté des Excellence qui regroupe les **6 000 entreprises** de croissance sélectionnées par **Bpifrance**. Toute l'année, des événements business et une équipe dédiée pour vous mettre en relation.



LES AUTRES COMMUNAUTÉS PORTÉES PAR BPIFRANCE ►

Rejoignez l'une d'entre elles !



Le mouvement de la création française
la-frenchtouch.fr



L'étendard de l'industrie française en mouvement
www.lafrenchfab.fr



Coq Vert : le mouvement des entreprises engagées dans la transition environnementale
Dans le cadre du Plan Climat de Bpifrance



Le mouvement français des startups
lafrenchtech.com/fr



POUR CANDIDATER À L'ACCÉLÉRATEUR : [cliquez ici](#)

Pour tout renseignement complémentaire,
prenez contact avec :

Jérôme TRICHET

Chargé de mission Accélérateur Savoir-faire d'exception

Tél. : +33 (0)6 02 11 66 78

Jerome.trichet@bpifrance.fr